



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016

Mai 2016

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre-Val de Loire
11, rue Paul Langevin
45100 ORLEANS LA SOURCE
Tél. : 02 38 63 17 96 / Fax : 02 38 63 03 96
Mail : frc.centre@wanadoo.fr - Web : www.chasseursducentre.fr

Ce rapport d'activités permet d'avoir une vue d'ensemble des différentes actions de la Fédération Régionale des Chasseurs du Centre-Val de Loire (FRCCVL) pendant la saison cynégétique 2015-2016.

A noter que la composition du Conseil d'administration de la FRCCVL est la suivante :

CHER François-Hugues de Champs, Président Guy BEUCHON, Vice-Président	INDRE-ET-LOIRE Alain BELLOY, Président Jean-François BAUMARD, Vice-Président
EURE-ET-LOIR Jean-Paul MOKTAR, Président Xavier MARDELET, Vice-Président	LOIR-ET-CHER Hubert-Louis VUITTON, Président Gilles PAJON, Vice-Président
INDRE Gérard GENICHON, Président Christian LEDOUX, Trésorier	LOIRET Alain MACHENIN, Président Antoine CARRE, Administrateur

Les membres du bureau sont :

Président : Hubert-Louis VUITTON

1^{er} Vice Président : Alain MACHENIN

2^{ème} Vice Président : Jean-Paul MOKTAR

Trésorier : François-Hugues de CHAMPS

Trésorier adjoint : Gérard GENICHON

Secrétaire : Guy BEUCHON

Vue la diversité des thèmes traités et suivis par la FRCCVL, des élus ont été désignés en tant que référents sur ces thématiques ; ils représentent également la FRCCVL lors de réunions régionales et de comités de pilotage organisés par l'administration :

- Agriculture, politique agricole, biodiversité et petit gibier : Jean-Paul MOKTAR et Xavier MARDELET.
- Communication/éducation/formation : Hubert Louis VUITTON.
- Dossiers environnementaux (patrimoine naturel, eau) : Schéma régional de cohérence écologique / trames verte et bleue, Stratégie de création des aires protégées, politique de l'eau (SAGE) : Jean-Paul MOKTAR, Alain MACHENIN et Philippe AGENY (FDC du Cher).
- Dégâts de gibier/gestion du grand gibier : Alain BELLOY
- Piégeage/Prédation : Christian LEDOUX.
- Mortalités extra-cynégétiques, suivi sanitaire) : François-Hugues DE CHAMPS et Xavier LEGENDRE.
- Validation du permis de chasser et suivi de l'évolution du nombre de chasseurs : Hubert-Louis VUITTON et Alain BELLOY.
- Politique forestière, équilibre sylvo-cynégétique, PEFC : François-Hugues de CHAMPS

1. Bilan des travaux de la FRCCVL

* *AGRICULTURE, BIODIVERSITE ET PETIT GIBIER*

➤ Agrifaune Centre-Val de Loire

Dans le cadre du programme Agrifaune Centre-Val de Loire, la FRCCVL a été désignée animatrice du travail sur les barres d'effarouchement. Plusieurs actions ont été programmées et inscrites dans le 3^{ème} avenant de la convention :

- ➔ Rédaction de 2 fiches techniques sur les 2 modèles de barres à dents ou à chaînes avec les distributeurs connus ;
- ➔ Mise en place d'actions départementales multi partenariales et capitalisation (45, 36 et 41) ;
- ➔ Rédaction d'un article pour diffusion dans la Presse agricole départementale (PAD) et autres presses (revues des fédérations chasseurs...) ;
- ➔ Coordination avec le GTNA sur les actions menées en région Centre-Val de Loire notamment pour la promotion des barres auprès des fabricants de matériels de récolte de fourrage et de broyeurs ;
- ➔ Réalisation d'un tutoriel pour construire sa propre barre d'effarouchement et les règles pratiques pour une bonne utilisation (vitesse d'avancement, ...).

De plus, une expérimentation dans le Loiret sur l'effet des barres d'effarouchement lors de la destruction des intercultures a été menée en novembre dernier.

Les résultats obtenus ont conduit les partenaires à revoir les actions dans le cadre du programme Agrifaune Centre-Val de Loire et notamment comment travailler sur ce sujet avec les deux GTNA Machinisme agricole et Intercultures (programme de travail en cours de refonte). En effet il faut évaluer d'abord l'impact du broyage des Intercultures avant de voir l'effet ou non de la barre d'effarouchement. Trois départements de la région pourraient donc être territoires d'expérimentation : Indre, Loir-et-Cher et Loiret. Le protocole du GTNA Machinisme sera utilisé (en cours d'élaboration).

Dans le cadre du partenariat, il a été décidé de réaliser également une newsletter électronique qui a été diffusée en avril aux FDC (Interlocuteurs techniques, Présidents et directeurs), FRC de France, FNC ainsi qu'aux structures agricoles comme les chambres agriculture, les GDA et les FDSEA, l'ONCFS, les associations de protection de la nature de la région, les administrations et Collectivités.



Enfin la convention régionale Agrifaune arrivant à son terme, celle-ci va être renouvelée pour la période 2016-2018 afin de continuer les actions sur les thématiques pratiques agricoles et faune sauvage avec les partenaires agricoles (CRAC et FRSEA), Hommes et territoires et l'ONCFS.

➤ Bords de champs et biodiversité

Dans le cadre des travaux sur les « bords de champs » avec le projet Ambre financé par le Conseil régional, et piloté par l'association Hommes et Territoires, la FRCCVL a finalisé le travail d'infographie sur le guide Flore de l'outil Ecobordure (prestation qui n'a pas été facturée à l'association mais pris en charge dans son intégralité par la FRC).

En ce qui concerne le Groupe technique national Agrifaune sur cette même thématique, les outils de diagnostic des bords de champs ont été finalisés par les animateurs dont la FRCCVL fait partie. Ils devraient être édités pour la prochaine Journée nationale Agrifaune à l'automne prochain.

➤ Partenariat avec Hommes et Territoires

L'association Hommes et Territoires, qui nécessite un soutien de ses partenaires, a proposé un contrat d'objectifs sur 3 ans avec notamment des actions permettant de répondre aux besoins des FDC de la région notamment pour mettre en place des mesures favorables à la faune sauvage sur le terrain.

Ce programme d'actions a été présenté en CA de la FRCCVL afin d'étudier la possibilité de soutenir financièrement l'association.

Les 3 principales actions proposées sont les suivantes de manière synthétique :

a. Appui au développement de projets permettant aux FDC de mettre en place des solutions techniques pour l'amélioration de la qualité des habitats des territoires agricoles (exemple : expérimentation sur les bordures de champs). Hommes et territoires peut travailler sur la recherche et de pratiques innovantes et transférer les résultats aux FDC sous différentes formes :

- argumentaire pour les pouvoirs publics (ex. date de broyage, bordure de champs et de chemin...);
- Fiches techniques (restauration de chemins, pylônes) ;
- Vidéos ;
- Rédaction d'articles pour valorisation dans bulletins des FDC et réseaux sociaux ;
- Organisation de visite d'essais pour les techniciens de FDC.

b. Appui au développement de projets de territoires portés par les FDC et faciliter le développement de partenariats (techniques comme financiers) : Hommes et territoires peut apporter son expertise, sa caution scientifique et son réseau de partenaires sur le développement de projet de territoires sur diverses thématiques comme les CIPAN, la barre d'effarouchement, les couverts, l'aménagement du territoire (parc éoliens, pylônes...), les chemins...

c. Hommes et territoires en tant que partenaires de la formation des FDC : l'association pourrait déposer auprès du SNCF une formation pour les techniciens sur le thème de " Quelles adaptations de pratiques agricoles en faveur de la biodiversité et de la petite faune sédentaire de plaine".

Il a été décidé de soutenir l'association sur 3 années à hauteur de 9000 euros par an, avec un rapport d'activités tous les ans à fournir par l'association Hommes et Territoires.

Ce programme prévoit également la possibilité pour les FDC de subventionner l'association au cas par cas dans le cadre d'actions locales.

A noter enfin que Madame BOURON fait partie du nouveau Conseil scientifique et technique mis en place par Hommes et Territoires.

➤ Cap filières semences et mélanges mellifères

Le programme a permis, à ce jour, de définir la composition de 6 mélanges pluriannuels à tester. En fonction de la première année de test, un seul mélange en « grandeur nature » sera mis en place afin d'étudier le comportement des pollinisateurs vis-à-vis d'une culture de semences voisine. Les espèces composant les mélanges sont les suivantes : Achillée millefeuille, Anthémis des teinturiers, Bourrache officinale, Marguerite (grande), Mélilot blanc, Minette, Luzerne cultivée, Phacélie, Sainfoin cultivé, Sarrasin, Souci officinal, Trèfle blanc, Trèfle incarnat, Trèfle violet, Vesce commune, Vesce de Pannonie.

La FRCCVL a travaillé sur la définition de ces mélanges mellifères afin qu'ils conservent un intérêt pour la faune sauvage. Elle sera également financée pour mettre en œuvre des suivis faune en partenariat avec l'ONCFS, notamment afin d'estimer la potentialité des couverts en tant qu'abris et source de nourriture, de calculer un indice de consommation sur les mélanges et de tenter de définir un potentiel de production de graines.

*** INFOGRAPHIE ET ACTIONS DE COMMUNICATION :**

L'infographie régionale est assurée par Madame Karine COLE.

Plusieurs actions ont été menées que ce soit à l'échelon régional ou départemental sur cette année. A l'échelon régional, ont été réalisés :

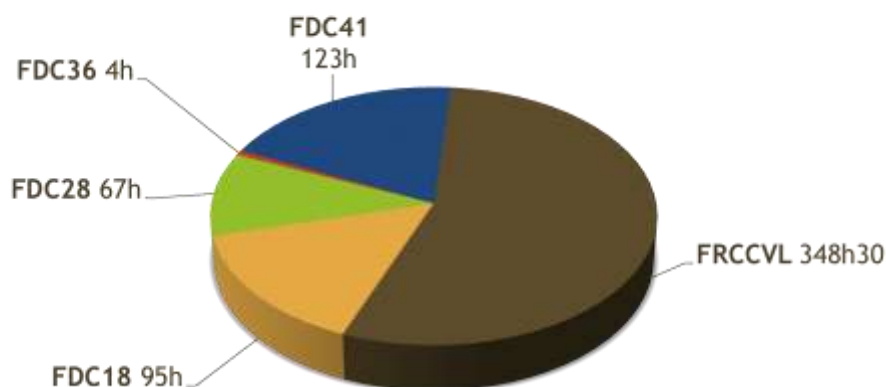
- pochette porte document finalisée en mai 2015 et à disposition des FDC ;
- livre blanc des fédérations de chasseurs ;
- guide Flore de l'outil Ecobordure pour l'association Hommes et Territoires (pas d'impression papier faute de financement de Hommes et Territoires) ;
- calendrier 2016 ;
- 3 panneaux pédagogiques sur le lièvre;
- plaquette zoonose éditée par la FNC mais avec une mutualisation régionale pour son impression.

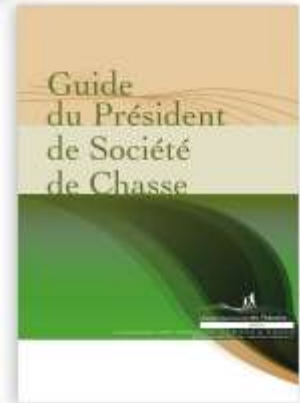
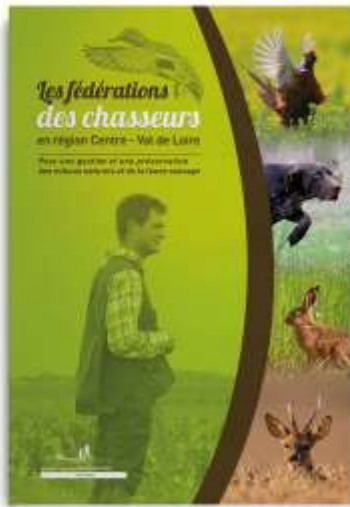
A noter qu'un classeur pour la formation piégeage (rappels réglementaires, descriptifs sur les différents types de pièges et les espèces nuisibles, contraventions) va être également réalisé à l'échelle régionale sur le modèle de celui de la FDC de l'Oise. Une réunion de travail a permis, le 28 septembre 2016, d'en préciser le contenu.

Pour ce qui est des actions départementales, celles-ci se décomposent en actions récurrentes et en actions plus ponctuelles :

- FDC du Cher : Guide du Président de société de chasse
- FDC d'Eure-et-Loir : Livret d'ouverture et affiche/flyer de la fête de la chasse, coordination pour la réalisation de la mascotte du sentier pédagogique et des gabarits pour les panneaux de ce même sentier.
- FDC de l'Indre : conception de la charte graphique pour les panneaux sur le domaine du plessis (visite du site et définition des besoins).
- FDC du Loir-et-Cher : Affiche, flyer, carton d'invitation pour l'expo de trophées de cerf, le dépliant Instants Nature, les supports de communication pour l'action Pose Nature et l'affiche pour l'opération « Loire propre », affiche pour la projection du film de Laurent Charbonnier et support pour « un dimanche à la chasse », travail sur les panneaux du sentier piégeage de Montrieux-en-Sologne, avec réalisation de nouvelles illustrations (date butoir donnée en octobre 2016).

A titre d'exemple sur la saison cynégétique 2014-2015, le temps passé pour chaque FDC et la FRCCVL sur le mi temps de Karine COLE se décompose comme suit :





De plus, la commission communication régionale s'est, comme chaque année, réunie le 26 janvier 2016 afin de programmer les actions en termes d'infographie régionale sur l'année 2016 et le 1er semestre 2017. C'est une étape très importante afin d'établir un planning de travail pour l'impression des différents supports demandés par les FDC aussi bien en termes de transmission par les FDC des éléments mais aussi en termes d'articulation entre les actions régionales et les prestations pour les FDC.

Plusieurs projets ont donc été validés :

- **Calendrier régional** : ce calendrier va être renouvelé en 2017 mais il reste des interrogations quant au format à choisir.
- **Pattes Ailes Becs** : les FDC41 et 37 souhaitent toujours que ce projet voit le jour.
- **Registre de battue** : Plusieurs départements en disposent (au format plié A4 ou A5 ; il est proposé que la FRCCVL en propose un éventuellement au format A3 plié en deux sur la base de tous ceux mis à disposition par les FDC (Cher, Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher).
- **Classeur du président de société de chasse** : ce classeur, édité dans sa deuxième version pour le Cher, a été envoyé (document informatisé) aux FDC suite à la réunion du 26 janvier dernier. Chaque FDC devait donc voir si cela l'intéresse. Mais à première vue, il y a pas mal d'éléments propres à chaque FDC et cela représente un gros travail de personnalisation en termes de contenu.
- **Affiche sécurité** : La FDC de Loir-et-Cher souhaite faire une nouvelle affiche sur les consignes de sécurité ; les autres départements seront donc tenus informés par la FRC de sa réalisation afin d'étudier une éventuelle mutualisation de son impression.

Des réflexions pour la mutualisation régionale d'une revue fédérale ont également débuté. C'est lors de la commission régionale communication qu'une synthèse des revues des FDC de la région, mais aussi des revues interdépartementales ou régionales existantes, a été présentée aux participants de cette réunion, permettant de faire le point sur les modalités de réalisation des revues, les coûts, et les retours d'expérience de ce qui a ou pas fonctionné au niveau d'une mutualisation régionale hors région Centre-Val de Loire.

4 FDC sont fortement intéressées : Cher, Eure-et-Loir, Indre et Loiret. Il semble qu'une revue commune à plusieurs départements ne soit pas la solution qui fonctionne. Des choix en termes de format, contenu ont été actés lors de cette réunion :

- **Maintien de plusieurs revues départementales (4 ou 6)** avec tronc commun d'informations nationales et régionales (et pages thématiques) + informations départementales + Publicité.
- **2 possibilités** : 48 pages (+ couverture) ou 32 pages (+ couverture).
- **Périodicité** : 3 ou 4 revues/an (avec ou sans numéro de commission paritaire) - Gratuite ou payante.
- **Travail avec une société d'édition** pour externaliser la rédaction des articles, la mise en page, la régie publicitaire, l'impression et le routage.
- **Mise en place d'un comité de rédaction avec les FDC** (directeurs, élus) pour définir le contenu des revues sur un an et valider les BAT.

Des demandes de devis sont en attente auprès de TEMA Presse (Chasseurs de l'Est), Médi6, des Editions LE BAKH et de VERSICOLOR (Nos Chasses, revues de la FDC du Cher et de la FICIF). Ces devis seront étudiés lors de la prochaine réunion du groupe de travail « revue » fin mai 2016.

Un nom unique régional avec la précision de l'édition départementale du type : « Chasseurs du Centre Val de Loire – Edition Cher » ou « Chasser en Centre-Val de Loire - Edition Indre », « La Chasse en Centre-Val de Loire - Edition Loiret » a été accepté par le Conseil d'administration de mars 2016.

Il reste à savoir s'il faut opter pour un numéro de commission paritaire (est-ce la FRCCVL l'éditeur donc celle qui détiendra le numéro de commission paritaire ou est ce éventuellement l'éditeur qui aura été choisi comme prestataire).

A noter qu'en raison du nombre croissant de demandes de prestations de la part des FDC et des besoins en termes de mutualisation régionale, il a été décidé que le mi-temps de Madame Karine COLÉ soit transformé en temps plein à partir du 1er juillet 2016.

* NOUVELLES TECHNOLOGIES

Toutes les actions liées aux sites Internet (conception et mises à jour), à l'application pour Smartphones (IOS et Android) ainsi que la lecture automatique de documents destinée à libérer du temps de travail pour les FDC sont réalisées par Madame Emilie SEILER.

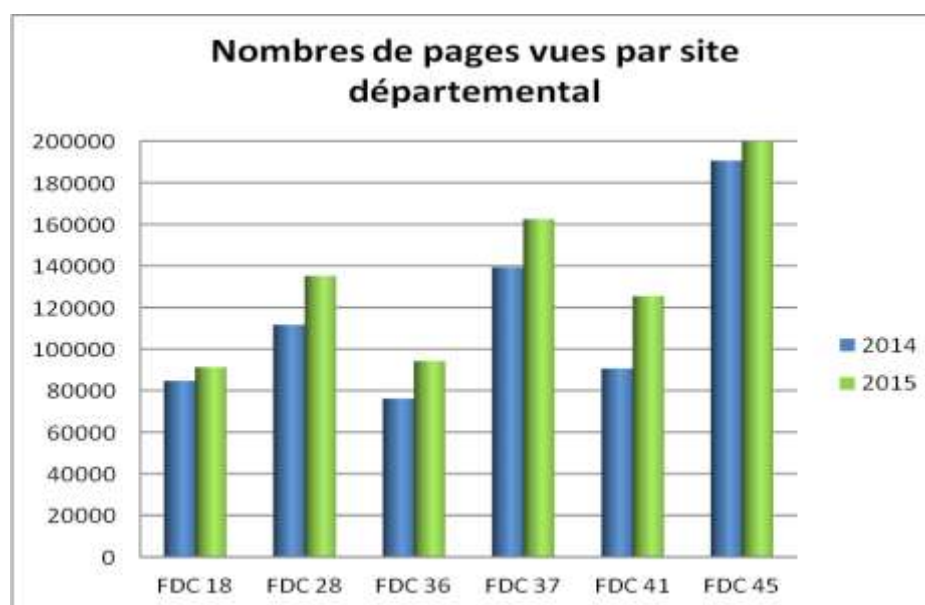
➤ Sites Internet des FDC et FRCCVL

Une réunion régionale a eu lieu le 29 octobre 2015 afin d'étudier les évolutions possibles du site et notamment l'« enrichissement » par les FDC de la photothèque en désignant une espèce ou une action tous les 2 mois pour mobiliser les collègues, mais aussi la mise en place d'une plateforme d'échange d'articles voire de vidéos.

Concernant la fréquentation des différents sites départementaux sur une année complète, celle-ci est encore en augmentation en 2015 ; voici les principaux chiffres pour chaque site (*en italique les chiffres 2014*) :

FDC	CHER	EURE-ET-LOIR *	INDRE	INDRE-ET-LOIRE *	LOIR-ET-CHER	LOIRET
Nombre total de visites	45 634 <i>41 663</i>	64 295 <i>48 446</i>	50 539 <i>39 164</i>	97 738 <i>80 008</i>	53 494 <i>35 896</i>	103 496 <i>93 674</i>
Nombre de visiteurs différents	31 999 <i>29 394</i>	42 719 <i>30 893</i>	38 654 <i>29 774</i>	76 107 <i>61 588</i>	36 055 <i>24 172</i>	75 648 <i>68 401</i>
Nombre de pages vues	91291 <i>84 657</i>	135 124 <i>111 595</i>	94170 <i>76 167</i>	162 429 <i>139 254</i>	125 932 <i>90 629</i>	199 913 <i>190 547</i>

* : FDC disposant d'une page Facebook départementale

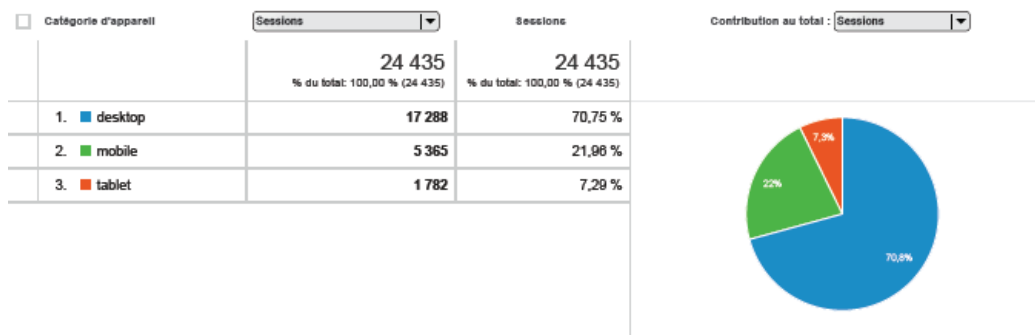


Un rapport d'activité mensuel et annuel est envoyé systématiquement à chaque FDC par Madame Emilie SEILER afin de suivre les consultations. Voici les informations qui sont consultables pour le site de la FRCCVL.

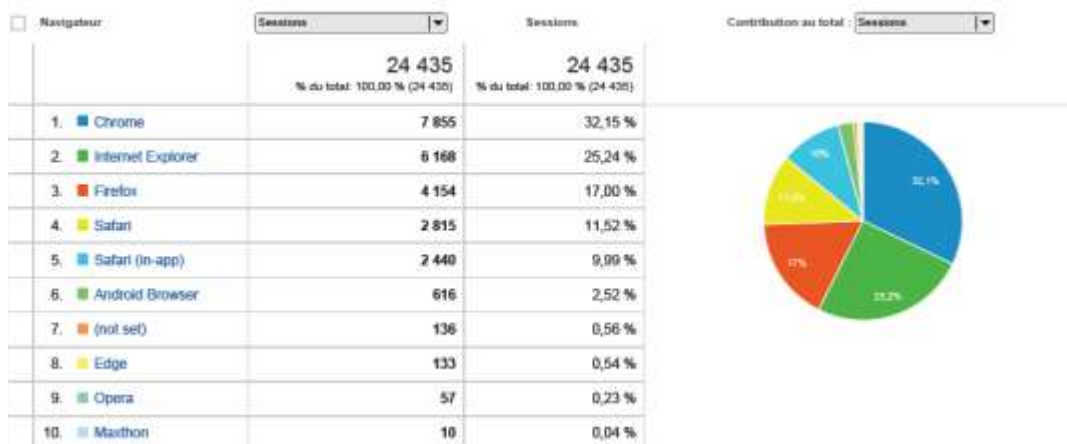
Evolution de l'audience mensuelle du site FRCCVL



Appareils à partir desquels le site est consulté (Ordinateur, Smartphone, Tablette)



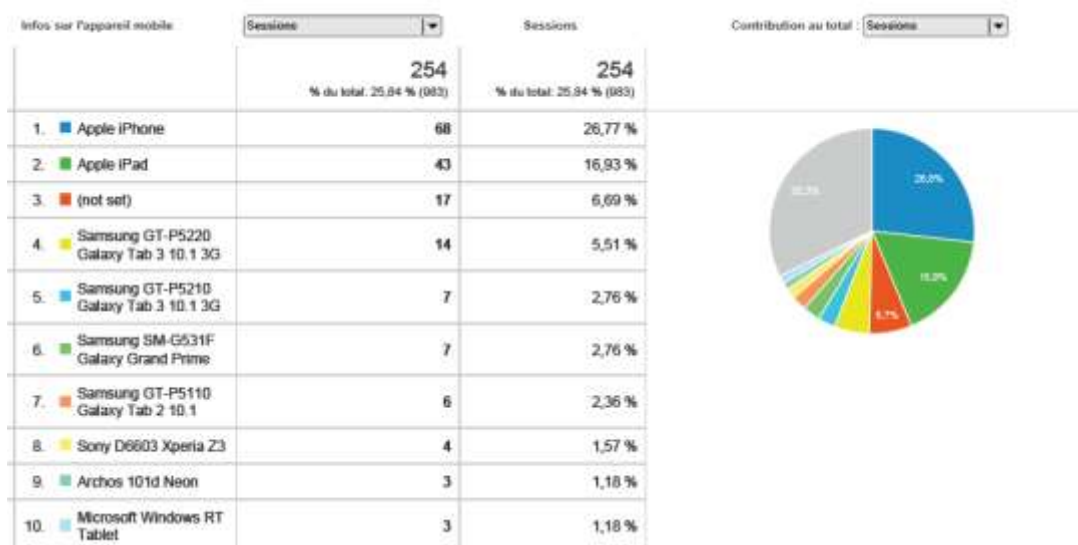
Navigateur internet utilisé pour visiter le site



Type de Smartphone utilisé pour visiter le site



Et en détail ...



➤ Application Smartphone :

Concernant les applications Smartphone, en raison de mises à jour des systèmes IOS et Android qui sont indépendantes de la FRCCVL et de la société Econcepto, nous avons, cette année encore, rencontré des problèmes de compatibilité entre l'application existante et les utilisations sur les nouveaux téléphones. Cette application a donc été intégralement redéveloppée par la société Econcepto gratuitement et devrait être disponible avant l'été.



➤ Lecture automatique de document

Le logiciel, mutualisé régionalement, est régulièrement utilisé pour les bilans de capture par piégeage, les tableaux de chasse, les demandes de plan de chasse de certains départements (petit et grand gibier) et les plans de gestion. Madame SEILER se charge de l'intégralité des traitements via la lecture automatique de documents et de l'envoi des fichiers sous Excel pour la réintégration dans les systèmes de bases de données des FDC.

*** FAUNE SAUVAGE ET VEILLE SANITAIRE : TRAVAUX DANS LE CADRE DU SCHEMA REGIONAL DE MAITRISE DES DANGERS SANITAIRES**

Une réunion régionale avec le GDS Centre, Jean HARS, les GDS/GDMA départementaux, les FDC et Eva FAURE de la FNC a été organisée le 21 octobre 2015 (à la chambre d’agriculture du Loir-et-Cher).

Elle avait pour première vocation de faire se rencontrer les GDS et les FDC ; un état des lieux de ce qui est fait dans chacun des réseaux a été réalisé. Mais il est apparu nécessaire, pour pouvoir avancer sur le volet faune sauvage du Schéma Régional de Maîtrise des Dangers Sanitaires (SRMDS), de mettre en place un groupe de travail technique qui s’est donc réuni mi décembre 2015.

Pour les FDC, les différents participants désignés sont : Olivier REINEAU (administrateur FDC 41 et vétérinaire) - Sylvain GUIGNAUDEAU (Technicien FDC37) – Christophe BOUILLY (Technicien FDC18), Valérie GIQUEL-CHANTELOUP (Directrice FDC36) – Aude BOURON (Directrice FRCCVL).

Lors des échanges, les premiers éléments composant le volet faune sauvage du SRMDS ont été définis :

- inventaires des outils de surveillance des maladies mis en place (sensibilité du système de surveillance via l’examen initial, SAGIR, connaissance des analyses trichines, ...)
- besoins en termes de connaissances sur certaines maladies à définir de manière consensuelle (Aujesky, FCO, tularémie...)
- points de maîtrise (maîtrise des dangers) : densités, agrainage (quelles sont les pratiques, exagération à certains endroits et comment les maîtriser), récupération des viscères, introductions, maîtrise du côté des élevages.

Le groupe de travail a permis de répartir les tâches entre les différents participants. La FRCCVL doit donc faire un état des lieux des suivis et veilles sanitaires réalisées par les FDC (une enquête a été transmise à l’ensemble des FDC en début d’année 2016), les cartographies des données GDS sont également déléguées à la FRCCVL. Un point sur les conditions d’agrainage dans les différents départements ainsi qu’un inventaire des dispositifs concernant les lâchers d’animaux dans les élevages de sangliers et cerfs doivent être rédigés. Enfin la thématique de la gestion des déchets de venaison doit être abordée.

La prochaine réunion du groupe de travail doit avoir lieu le 26 mai 2016.

*** RECYCLAGE DES CARTOUCHES**

La SITA du groupe SUEZ a de nouveau travaillé avec les chasseurs en 2015. La collecte des bigs bags de cartouches a donc eu lieu entre mi mai et fin juin 2015. Notre principal souci est que la FRCCVL paye en effet une prestation de recyclage, mais que nous n’avons à ce jour pas de bordereau de suivi des déchets. .

Le bilan de l’opération sur 2014-2015 est donc le suivant :

Evolution des coûts	2009-2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Cartouches (Quantité en tonnes)	~ 9 t (46 m3)	10,4 t	9,68 t	7,56 t	10,24 t
Balles	50 kg	/	/	/	/
Transporteur	Tous Horizons	Polival	Schenker Joyau	SITA	SITA
Recycleur	Recytecnic		Recytecnic		
Coût total	3 600 €	3 620,00 €	5 760,00 €	2 472,36 €	3 002,32 €

En 2015-2016, il pourrait être envisagé de travailler avec Terres et Eaux car ils ont lancé une opération de recyclage des cartouches. Mais après plusieurs relances auprès de la direction de cette enseigne, nous n'avons eu aucune information, à part le fait que les cartouches sont à priori envoyées dans le Nord mais sans précision sur le type de recyclage effectif. A ce jour, la FDC du Loiret constate une diminution des quantités de cartouches qui reviennent à la FDC, vraisemblablement due à cette opération de Terres et Eaux.

En parallèle, Madame BOURON s'est rapprochée de la FICIF qui travaille toujours avec Recytecnic afin de voir s'il serait possible de mutualiser les coûts de transport, sachant que l'arrêt avec Recytecnic était justement dû au souci du transport trop cher.

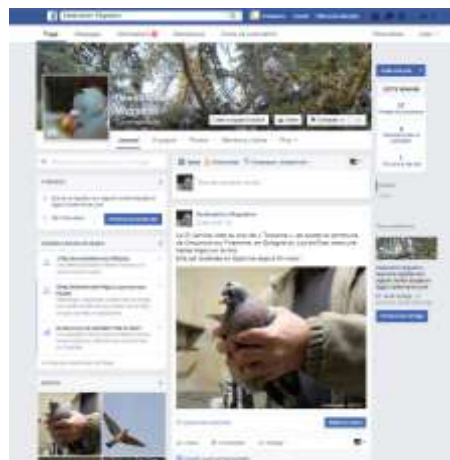
Enfin, Madame BOURON a été contactée par une association de quartier de Vendôme qui souhaiterait mettre en place cette filière ; ce n'est pour le moment qu'au stade d'étude, mais la FRCCVL a déjà transmis les informations concernant le gisement potentiel de cartouches à l'échelle régionale.

★ AUTRES DOSSIERS BIODIVERSITE ET ENVIRONNEMENT

➤ Suivi par Argos des palombes

Cette année, avec la mise en place d'un nouveau dispositif de capture qui semblait ne pas fonctionner dans le Sud Ouest, nous avons réussi à équiper 4 oiseaux. La migration a commencé tardivement mais à ce jour 3 palombes se sont déplacées. L'une est en région Parisienne dans l'Essonne, l'autre en limite de l'Yonne et de la Seine et Marne et celle qui a fait le plus long voyage est actuellement au Nord-Ouest de Stockholm, en Suède !!

Afin de communiquer sur cette opération auprès du grand public, une page Facebook a été créée par la FRCCVL sur le réseau social du même nom et dénommée « Destination Migration ».



➤ IBIG Cerf :

L'étude étant terminée, un article dans la revue faune sauvage de l'ONCFS a été publié. Une présentation des résultats de l'étude est possible dans chaque département (à l'occasion d'une commission grand gibier par exemple ou de réunions auprès des chasseurs).

De plus, une plaquette doit être réalisée pour les FDC et les chasseurs, en se basant notamment sur le PowerPoint pédagogique présenté par Monsieur LEGENDRE lors de l'AG de la FDC de l'Indre. Cela permettra de boucler le budget de cette étude afin d'obtenir l'intégralité de la subvention de la Fondation de la Maison de la Chasse.

➤ Réforme territoriale : démarche nationale et travaux en région Centre

Dans le cadre de la réforme territoriale, une consultation des FDC a été lancée par la FNC en 2015 et des réunions au sein des nouvelles régions ont été organisées partout en France. Dans ce cadre, la FRCCVL avait donc répondu à l'enquête nationale et des réflexions ont été engagées de manière commune entre les FDC de la région. Parallèlement à cela les élections régionales approchant, il a été décidé de rédiger un document d'orientations des fédérations de chasseurs en région Centre-Val de Loire. Ce document a été élaboré par la FRCCVL courant été 2015, avec l'aide de Monsieur LENFANT de la FDC d'Eure-et-Loir, puis validé en septembre 2015 par l'ensemble des FDC de la région afin de pouvoir être transmis aux candidats aux élections régionales, puis aux élus du Conseil régional et aux membres du CESER.

Le CA de la FRCCVL avait indiqué aux candidats aux élections régionales qu'une rencontre était envisageable entre les têtes de liste et un ou deux représentants de la FRCCVL. Seul le candidat de la liste du Front National a rencontré Messieurs MACHENIN et VUITTON, concernant les élections régionales.

Ce document présente ainsi les activités des FDC et de la FRC avec un état des lieux des actions menées par le monde de la chasse, un descriptif du poids économique de la chasse en s'appuyant sur l'enquête socio-économique nationale du BIPE et une présentation de nos enjeux et priorités d'action pour les 6 années à venir.

Ce document est également mis à disposition des FDC, sous un format plus élaboré conçu graphiquement par Madame COLÉ (format numérique pour le téléchargement sur Internet et format papier), pour tout autre usage de communication.

➤ Equilibre sylvo-cynégétique et projet de recherche en région Centre-Val de Loire

L'IRSTEA (ex-Cemagref) a déposé un projet de recherche intitulé ReFOREST (Garantir le Renouvellement de la ressource FORESTière en assurant l'équilibre forêt-gibier) afin d'obtenir des financements du Conseil Régional. Ce projet consiste à élaborer un « plan de prévention des risques pour les dégâts sylvicoles causés par le gibier » (cerf, sanglier, chevreuil...) comprenant notamment une carte des aléas et des sensibilités des peuplements forestiers, l'inventaire des objectifs des unités de gestion ou massifs et les modes de fonctionnement pour faciliter le dialogue, ainsi qu'une modélisation de « survenance » ou d'évolution des dégâts.

La FRCCVL est intégrée en tant que membre du comité de pilotage et partenaire du projet. Les deux représentants élus désignés sont Messieurs VUITTON et DE CHAMPS.

Face au constat que l'ONCFS n'était pas associé au projet, la FRCCVL a transmis un courrier à l'IRSTEA afin que l'ONCFS soit intégré à ce projet en faisant part des différents travaux menés (copie à la DRAAF, ONCFS, ONF et CRPF). Cette demande a été acceptée. De plus, la FRCCVL a également souhaité que l'on utilise la terminologie de schéma de prévention par exemple à la place de plan de prévention des risques qui induit du réglementaire.

Le projet a reçu en début d'année 2016 un avis favorable afin qu'il soit donc financé par le Conseil Régional. Le dossier doit maintenant être étoffé afin d'être déposé pour l'examen final.

➤ Dégâts de gibier et procédure d'indemnisation

Suite à la demande de la FDC d'Eure-et-Loir, une réunion régionale des estimateurs a été organisée le 27 avril 2016 afin de faire le point sur les évolutions apportées sur les procédures d'expertise, en présence de Monsieur GUIBERT de la FNC.

Les estimateurs présents ont semblé très intéressés par ce type de réunion qui pourrait être organisée tous les 2 ans.

➤ SINP et observatoire de la biodiversité

La charte régionale du système d'information sur la nature et les paysages a été finalisée et validée par le Conseil régional et la DREAL. Dans cette charte, les FDC sont considérées comme des autorités publiques ce qui implique une transmission des données brutes sur la faune et le patrimoine naturel relatives aux missions de service publique de manière géo-localisée.

En contrepartie, les FDC pourront avoir accès à toutes les données « brutes » des naturalistes intégrées dans le SINP. A ce jour aucune FDC n'a encore signée cette charte.

Pour rappel, le SINP doit fournir des données qui seront valorisées via l'observatoire qui, à ce jour, a déjà publié un état des lieux des principaux indicateurs sur la biodiversité régionale : <http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr/>

Concernant l'Observatoire biodiversité piloté par l'Ecopôle, 3 pôles spécifiques sont mis en place et la FRCCVL participe à deux d'entre eux. Il s'agit du pôle « Milieux naturels » piloté par le CEN Centre - Val de Loire et du pôle « Faune » piloté par FNE Centre Val de Loire. Le pôle Milieux s'est réuni en 2015 afin de définir un référentiel des couts par types de travaux sur les milieux naturels en s'appuyant sur ce qui a été défini dans le cadre de Natura 2000 et sur un retour d'expérience des différents acteurs de terrain afin d'affiner et actualiser ces coûts.

De plus, une enquête sur les milieux patrimoniaux gérés par les acteurs en région Centre a été réalisée par le CEN. Les FDC ont donc transmis leurs réponses notamment sur les sites achetés avec la Fondation pour la protection des habitats français de la faune sauvage, sites parfois déclaré en ENS.

➤ Espèces invasives :

L'ONCFS a sollicité la FRCCVL afin de définir un classement des espèces animales invasives selon plusieurs critères. Ce classement est en cours (expertise des FDC demandée). La FRCCVL est également associé au groupe de travail régional piloté par l'ONCFS.

➤ SAFER :

La FRCCVL fait partie, depuis 2016, du Conseil d'Administration de la SAFER ; elle a donc adhéré de manière payante via l'acquisition de parts sociales à raison de 25 par départements soit un total de 150 actions à 16 euros l'unité donc 2400 Euros.

Toutes les FDC sont conviées aux travaux des comités techniques départementaux de la SAFER.

➤ Ordonnance sur le commerce des animaux de compagnie

Une ordonnance sur les animaux de compagnie intègre des obligations aux détenteurs de chiennes non LOF mises à la reproduction avec vente des chiots. Ces détenteurs devront être inscrits au registre du commerce, avoir déclaré leur activité auprès du Préfet, posséder un certificat de capacité ou formation et disposer d'installations conformes aux règles sanitaires et de protection animale. Ces dispositions semblant assez « lourdes » pour un particulier qui va mettre en vente une portée sur des petites annonces une fois dans l'année, une pétition régionale a donc été lancée, sous l'impulsion de la FDC de l'Indre afin que les chasseurs puissent s'exprimer sur change.org. Ce sont ainsi près de 3135 personnes qui ont signé cette pétition.

➤ Aménagement du territoire et financement de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne :

Madame BOURON a rencontré deux interlocuteurs zones humides et biodiversité de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) pour discuter des financements possibles. Le premier axe de financement concerne l'animation, les espèces exotiques envahissantes et la gestion des zones humides via les contrats de bassin « locaux ». Il faut donc que chaque FDC, souhaitant monter un projet territorial, se rapproche des structures locales type syndicat de bassin afin d'une part d'intégrer les comités de pilotage qui définissent les actions finançables pour pouvoir ensuite monter des projets. Le deuxième axe concerne l'implantation de haies dans les zones vulnérables (Nitrates et phytosanitaires). Mais cela ne peut passer que par les mesures agricoles (MAEC) et il faut donc que les FDC soient intégrées à des projets collectifs portés par des organismes agricoles.

2. Participation aux comités de travail et commissions relatives aux politiques environnementales régionales et nationales

La FRCCVL est associée aux travaux de nombreux groupes et commissions avec un nombre non négligeable de réunions à l'année :

- Trames Verte et Bleue en région et Schéma Régional de Cohérence Ecologique.
- Conseil Economique, Social et environnemental régional (Monsieur Jean-Paul MOKTAR est le représentant de la FRCCVL).
- Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale – CROPSAV.
- Comité de pilotage du site Natura 2000 Sologne.
- Commissions locales de l'eau pour les Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des bassins de la Sauldre, Cher Aval et du Loir.
- Conseil d'administration et Assemblée générale de l'association Hommes et territoires.
- Comités de pilotage de plans d'action d'espèces animales comme le Butor étoilé, la Cistude d'Europe.
- Réseau de veille des espèces exotiques envahissantes (faune).
- Commission régionale agroenvironnementale et comité de suivi du FEADER.
- Comité de suivi régional relatif au Système d'information sur la Nature et les Paysages.
- Observatoire régional de la biodiversité.
